



J-8 avant les élections professionnelles

Etes-vous prêt à voter ?



Pour que le SNPDEN-UNSA puisse continuer à agir grâce sa représentativité et à pouvoir être entendu, il a évidemment besoin du soutien de ses adhérents pour le vote SNPDEN (CAPA et CAPN) et pour le vote UNSA (CTA et CTMEN). N'oubliez pas de mettre de côté votre notice de vote et d'ouvrir votre espace électeur.

Vous recevrez certainement un appel de nos élus locaux. Il ne doit manquer aucune voix de nos adhérents.

Adhérents du SNPDEN, qui sommes nous ?

Votez et faites voter SNPDEN-UNSA. Nous comptons sur vous !

Réforme du lycée

Le ministre répond au SNPDEN

Dans un courrier en date du 12 novembre, le directeur de cabinet du ministre répond aux questions posées par le SNPDEN à propos de la mise en place de la réforme du lycée.

Sur le thème des seuils d'ouverture des groupes et du financement des enseignements optionnels, le ministère renvoie au pilotage de l'offre de formation, à la responsabilité des recteurs d'académie et à "des réponses adaptées au contexte". Ainsi les aspects relatifs à ces questions "ne sauraient être arrêtés uniformément au niveau national" et "doivent prendre en compte les priorités académiques et découler d'un dialogue constant avec les établissements concernés". [Lire la suite](#)

Dernier chant de Sirhen

C'était presque passé inaperçu. Fin juillet, le ministère annonçait l'enterrement de SIRHEN.

La publication au [BO du 15 novembre 2018](#) de la convention entre le secrétariat général du MEN et la direction interministérielle du numérique et des systèmes d'information et de communication de l'État ([DINSIC](#)) est une bonne occasion de se rappeler de cette débâcle technique, bureaucratique et budgétaire. [Lire la suite](#)



Mardi 20 novembre

Comité stratégie et développement UNSA
Réunion du comité d'organisation de la conférence de consensus du CNESCO
Réunion multilatérale sur la réforme territoriale au ministère

Mercredi 21

AGA de Montpellier
Bureau national UNSA
Concertation sociale sur la professionnalisation
Réunion au Cabinet du ministre sur le traitement des incidents en milieu scolaire

Judi 22

Groupe d'échanges, sur le principe de la laïcité à la ligue de l'enseignement
AGA de Limoges

Vendredi 23

Salon de l'Education
Table ronde n° 4 au salon de l'Education : Quelle politique éducative au quotidien ?

Actualités

Équité dans l'Éducation : la France toujours mauvais élève

Si aucun pays ne peut se vanter d'avoir éliminé les inégalités socioéconomiques en matière d'éducation, un rapport de l'OCDE d'octobre 2018 montre qu'en France le lien entre milieu social et performance est parmi l'un des plus élevé des pays de l'OCDE.

L'absence de mixités sociales et ethniques dans l'Éducation est au cœur des préoccupations du SNPDEN, pour qui la question doit faire l'objet d'une réflexion approfondie de tous les acteurs du système éducatif. Ainsi, depuis de nombreuses années, il alerte sur les processus de ségrégation en cours au sein du service public d'éducation, et a d'ailleurs fait sur ce sujet la proposition concrète d'un [Plan d'Action Local des Mixités à l'École](#) (PALME). [En savoir plus](#)

Précisions sur la réforme de l'organisation territoriale

La réorganisation des services déconcentrés de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation prévue pour début 2020 se fera par étapes successives que le ministère a précisées.

Le SNPDEN, avec sa fédération l'UNSA Education, suit avec attention ce dossier et ne manquera pas de communiquer à ses adhérents ses principales évolutions (Voir [nos motions](#)). [En savoir plus](#)

À PROPOS DU SNPDEN — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69

